

Certificat de Constance des Performances

No. 0780-CPR-184022

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

VECU-STOP, série de modèles 120

Absorbeur d'impact retournant, à appliquer dans les zones de circulation
(comme spécifié à la page 2)

Mis sur le marché

SPS-Schutzplanken GmbH
Hinterm Waldcasino 2
63762 Großostheim-Ringheim
ALLEMAGNE

et fabriqué dans l'usine

Bozem Stahlbau GmbH
Hinterm Waldcasino 2
63762 Großostheim-Ringheim
ALLEMAGNE

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 1317-5:2007 +
A2:2012/AC:2012

Dispositifs de retenue des véhicules

sous système 1 pour les performances décrites sont appliquées et que le produit de construction accomplit toutes les exigences prescrites pour ces performances.

Ce certificat remplace le certificat avec le même numéro du 05.10.2021, délivré pour la première fois le 03.04.2017. Il demeure valide tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences pour le contrôle de la production en usine incluent dans la norme harmonisée pour utiliser l'évaluation les performances de les caractéristiques essentielles déclarées ne change pas et le produit de construction et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de manière significative mais au plus tard jusqu'au 27.10.2030, sauf retrait ou suspension par le service de certification.

Nürnberg, 27.10.2025


Dipl.-Ing. (FH) Günther Jost
Directeur de service de certification



Certificat de Constance des Performances

No. 0780-CPR-184022

Page 2 du certificat de constance de la performance daté du 27.10.2025

Produits de construction certifiés: **VECU-STOP, série de modèles 120**

Absorbeur d'impact retournant, à appliquer dans les zones de circulation, composé des modèles

Matériel: acier S235 JRG2

Performances liées aux caractéristiques essentielles selon EN 1317-5, Annexe ZA

Angle / Largeur:	Minimum	Maximum
Nom du modèle	VS-P120 / 2:13	VS-V120 / 4.13
Performance sous l'impact du véhicule	(selon la matrice de test de groupe V4m-II(P-ZERT) 192/08 BAST)	
Catégorie de retenue (ancienne classe de vitesse)	100 km/h	
Niveau de gravité de l'impact	B	
Redirection de véhicule (classe)	Z4	
Zone de déplacement (classe)	D2	
Durabilité	acier de construction S235JR galvanisé conformément à EN ISO 1461	

